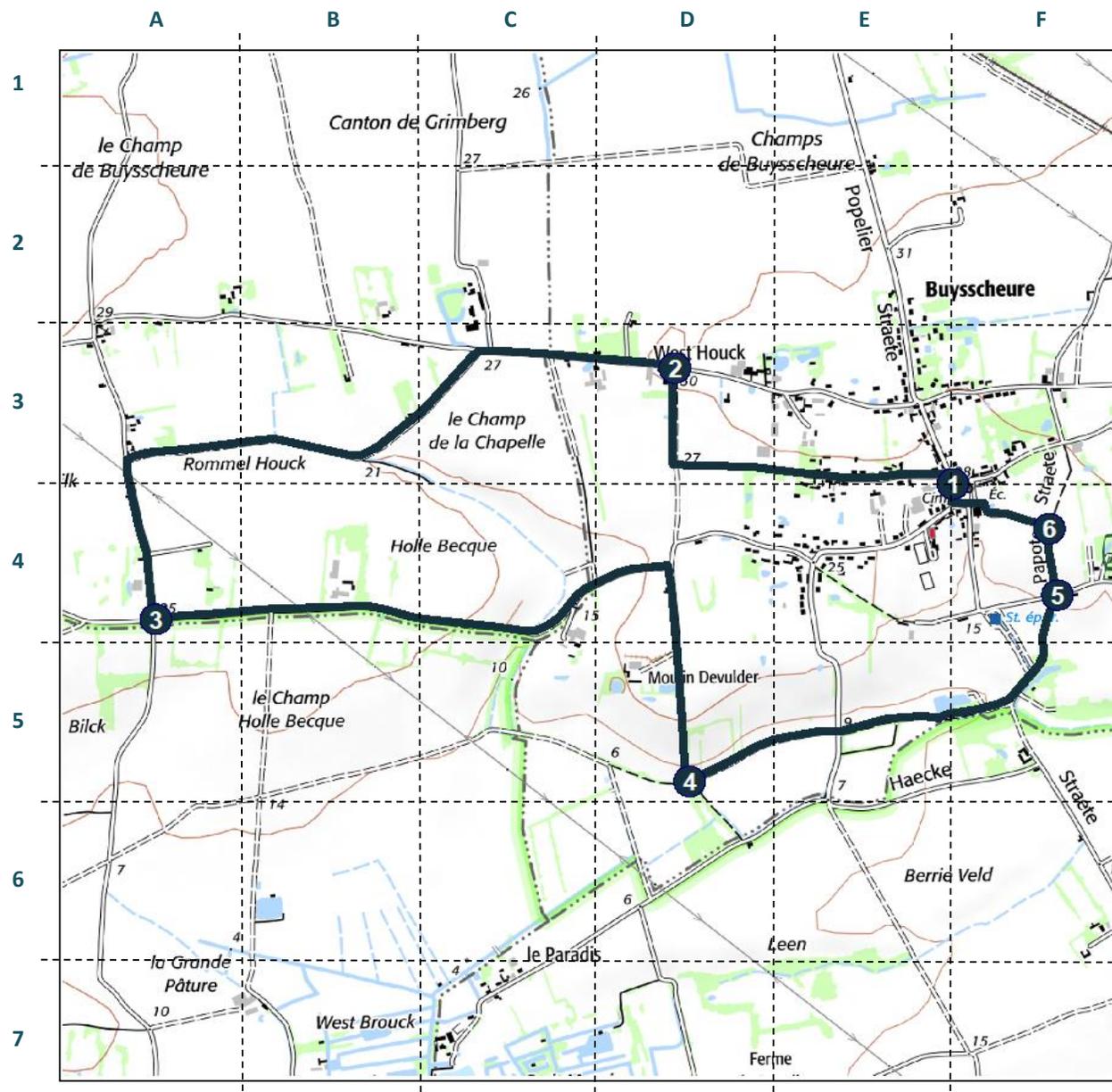


Vers le Paradis

(7 Km 100 - 2 h 20)

Départ : Eglise BUYSSSCHEURE

1. Face à l'église - hallekerque typique du XVIIe s. - engagez-vous vers la gauche sur la Popelier straete - « rue des Peupliers ». Après 30 m, prenez à gauche le Boeren weg - « chemin des fermiers ». A l'extrémité de ce chemin tournez à droite sur le chemin dit Heuzel Straete - « rue du Verglas ».
2. Prenez à gauche la route goudronnée (West Houck straete : « rue du Coin de l'Ouest »). Continuez tout droit sur 500 m. Au carrefour suivant, engagez-vous sur le chemin des Pauvres. On aperçoit dans les arbres sur la droite, l'ancienne motte féodale de Grimberg - site classé du XIIe s. Au bout de ce chemin, empruntez à gauche sur 400 m la route de Booneghem.
3. A l'intersection, suivez à gauche la route de l'Aguinée. Après 1 km, au bas d'une pente, laissez sur la droite un chemin et allez tout droit le long de la Pauwer Straete. A l'intersection suivante, continuez à droite sur la route dite « Cuisine straete ». Après le passage sur la colline où se dressait le moulin Devulder, descendez sur le flanc sud.
4. En bas du chemin, suivez à gauche le chemin de Saint-Omer. 500 m plus loin, coupez une route et empruntez une passerelle. Longez le fossé puis tournez à gauche - chemin creux.
5. Traversez la route pour cheminer entre deux haies le long de la Papote Straete.
6. Franchir à gauche un tourniquet. Le chemin des loups ramène au centre du village en passant devant une aire de repas et une mare traditionnelle.





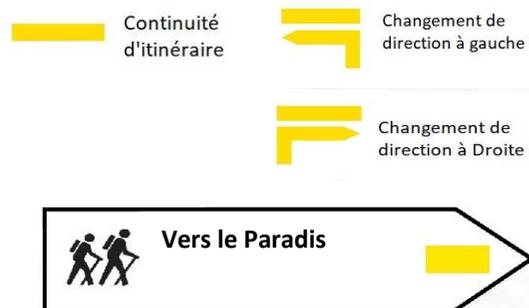
Vers le Paradis

(7 Km 100 - 2 h 20)

Départ : Eglise BUYSSCHEURE

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Avis du Randonneur :

Circuit familial à découvrir toute l'année ; il emprunte des petites routes et des chemins bocagers dont l'association Buysscheure Bocage et la commune ont contribué à la sauvegarde. Un livre de botanique pour reconnaître les végétaux des haies est recommandé. En période de pluie, le port de chaussures étanches est nécessaire. Balisage jaune.